

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22 MARS 2024

ID : 026-212601439-20240319-2024_14-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

Séance du 19 Mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	11
Pouvoir	03
Votants	14
Pour	14
Abstentions	00

Date de la convocation
14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 19 Mars à 20 H 00-----

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.

Présents : AGERON Jérémy, BORRAS Isabelle, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, SERREE Stéphane, THOMAS Monique, VALLERANT Jacques.

Absents excusés : BERNARD Daniel, CETTIER Nicolas, VALENÇON Jérémy

Pouvoirs : BERNARD Daniel à GENTHON Agnès, CETTIER Nicolas à ROSTAING Marc, VALENÇON Jérémy à FÉRÈRE Dominique

Secrétaire de séance : ORLOWSKI François

N° 2024-14

OBJET : Mandats Optihome pour vente des bâtiments communaux

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de vente des bâtiments communaux situés 10 Grande Rue et 12 Grande Rue.

Après avoir étudié l'offre de mandats simples de vente de l'agence immobilière Optihome, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise Madame le Maire à signer les mandats de vente et tout autre document nécessaire à l'exécution de cette décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
le 22/03/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

